



1 AN
AU SERVICE DES
PENNOIS

BILAN

Un an d'action
au service des Pennois

DOSSIER

Le loup
sur notre territoire

FINANCES

Présentation
de l'audit financier

Les temps changent !

Chers Administrés, Chers Amis de La Penne-sur-Huveaune,

En mars 2022, vous m'avez confié les destinées de notre Commune.

Après des années d'errance budgétaire et de fonctionnement, j'ai récupéré un outil municipal à la dérive : une dette de 1,5 million d'euros dissimulée, un personnel en surnombre, des agents démotivés, une organisation inexistante...

Aujourd'hui, et après un an de travail intensif, la situation s'améliore. Cela a été possible grâce à l'engagement des élus et du personnel municipal qui ont retrouvé leurs places et leurs fonctions. Le chemin est encore long mais par vos suggestions, vos participations ou simplement votre compréhension, vous rendez possibles les petits et grands événements, tout comme certains travaux.

Il m'a fallu beaucoup de passion, d'énergie et de détermination pour arrêter cette fuite en avant incontrôlée mais comme il me plaît de le dire, là où il y a une volonté, il y a un chemin.

Aujourd'hui, je regarde le passé pour éclairer et guider notre avenir en commun. Ensemble, construisons La Penne-sur-Huveaune de demain.

Les graines que nous avons plantées donnent déjà leurs premiers fruits. Et dans un souci de transparence et conformément à mon engagement, je viens vous rendre compte de cette première année au service des Pennoises et des Pennois.

Vous constaterez que nous avons posé les bases d'une ville dynamique, attractive et moderne.

Beaucoup reste à faire et nous y parviendrons ensemble.

La Penne est mon pays et par amour, tout est possible.

Nicolas BAZZUCCHI
Maire de La Penne-sur-Huveaune



BILAN

Un an d'action au service des Pennois **P4**

ACTUS

Un Maire de terrain et à l'écoute **P10**

La Penne-sur-Huveaune retrouve **P14**

sa place dans les institutions **P14**

Présentation de l'audit financier **P18**

ÉCONOMIE LOCALE

Bienvenue **P20**

aux nouveaux commerçants **P20**

INFOS PRATIQUES

Création de la mutuelle de village **P23**

Création de zones rouges **P23**

Le dispositif Recueil **P23**

Obligations de débroussaillage **P24**

Crise sécheresse **P25**

Le Loup **P26**

TRAVAUX

Entretenir notre commune **P28**

PORTRAITS

Des Pennois à l'honneur **P30**

RETOUR EN IMAGES

P34



LPH Mag – mai 2023 - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Nicolas BAZZUCCHI - GRATUIT - RÉALISATION : Delavega Créations - PHOTOS Pierre BROTTIER - DR - SERVICE COMMUNICATION (Camille FRANCOIS-AYALA, Gael ANGELIS) - MAIRIE de La Penne-sur-Huveaune - 14 Bd de la Gare, 13821 La Penne-sur-Huveaune- <https://ville-lapennesurhuveaune.fr/> - DÉPÔT LÉGAL À PARUTION - IMPRESSION : PRINT CONCEPT

A la rencontre de Nicolas BAZZUCCHI, Maire de La Penne-sur-Huveaune

Vous êtes nombreux à connaître notre Maire, Nicolas BAZZUCCHI. Certains l'ont vu grandir, d'autres l'ont accompagné dans son parcours politique au service des Pennoises et des Pennois. La rédaction du magazine « LPH Mag » a décidé de le rencontrer pour mieux vous le faire connaître. Portrait d'un jeune Maire !

LPH Mag : en mars 2022, vous avez été élu Maire de La Penne-sur-Huveaune, vous aviez 26 ans, n'est-ce pas une charge trop lourde pour un jeune homme de votre âge ?

Nicolas BAZZUCCHI : Tout d'abord, j'ai grandi et je vis dans cette ville depuis toujours, la Penne est mon pays. Ma passion, ma détermination et l'énergie de ma jeunesse me permettent de me battre avec fougue pour défendre les intérêts de la Penne et des Pennois.

Ensuite, je ne découvre pas le fonctionnement municipal, cela fait presque 10 ans que je suis élu au sein du Conseil Municipal alors j'en connais de nombreux rouages.

Enfin vous connaissez l'adage : « la valeur n'attend pas le nombre des années ». (rires)

LPH Mag : quelle a été votre première décision en qualité de Maire ?

Nicolas BAZZUCCHI : Ayant participé à de nombreux Conseils Municipaux, je connaissais l'état catastrophique des finances locales. Ma première décision a été de faire réaliser un audit financier par un cabinet indépendant pour connaître la réalité de la situation et mettre au jour la dette cachée. Parallèlement, il a fallu réorganiser, ou plus exactement organiser les services de la ville pour offrir aux Pennoises et Pennois une Mairie modernisée répondant aux attentes des administrés. De nouveaux services ont été créés : un dispositif de recueil pour délivrer cartes d'identité et passeports, restructuration du pôle enfants en pôle enfance/jeunesse/famille, un pôle financier pour connaître en temps réel les balances budgétaires de notre commune...

LPH Mag : comment avez-vous vécu cette première année de mandature ?

Nicolas BAZZUCCHI : Ça n'a été que du bonheur. C'est un plaisir quotidien d'agir concrètement pour les Pennoises et les Pennois. Se lever chaque matin et se demander ce que je vais pouvoir faire pour améliorer la vie des administrés me donne une grande satisfaction.

LPH Mag : quels sont vos principaux projets pour l'année à venir ?

Nicolas BAZZUCCHI : Les projets sont nombreux mais je peux vous citer les principaux : l'installation de la vidéo-protection, la rénovation de la cuisine centrale, la remise en état des terrains de tennis, la création d'un complexe de paddle, la création d'un parking de 250 places en centre-ville, le passage de l'éclairage public en LED en quelques mois alors que la précédente Municipalité l'avait envisagé sur plusieurs années...

LPH Mag : qu'a changé votre nouveau rôle dans votre vie personnelle ?

Nicolas BAZZUCCHI : Je ne conçois pas mon engagement politique sans un investissement total et permanent. L'action publique ne peut se contenter de demie-mesure. Ce n'est pas toujours facile pour la personne avec qui vous vivez de l'accepter. Ma précédente relation n'a pu résister aux contraintes de mes nouvelles fonctions. J'ai rencontré l'amour et aujourd'hui je suis pleinement heureux avec ma nouvelle compagne. Sa tolérance, sa bienveillance et son amour nous permettent de dépasser les rumeurs et les médisances qui m'attribuent une nouvelle relation chaque jour (rires).

LPH Mag : Pour être un peu plus légers, nous vous proposons, à la façon du questionnaire de Proust, des questions/réponses très courtes.

- La qualité que vous préférez chez les autres ? La gentillesse
- Votre trait de personnalité le plus révélateur ? La simplicité
- Votre principal point fort ? L'écoute
- Votre couleur préférée ? Le bleu-ciel
- Votre plat préféré ? Les pâtes bolognaises de ma maman, les meilleures du monde
- Le mot que vous préférez ? Amour
- Le mot que vous détestez ? Mensonge
- Votre héros préféré ? Mon Père
- Votre chanteur préféré ? Dadju
- Ce que vous détestez par-dessus tout ? L'hypocrisie

Un an d'action au service des Pennois

» Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible »

Antoine de Saint-Exupéry
Le Petit Prince



Service public

Nous avons déjà fait

- restructurer tous les services
- créer un pôle financier pour connaître en temps réel les balances budgétaires de notre commune et ne plus dépenser l'argent que nous n'avons pas
- entretien du parc municipal de véhicules, du matériel et des engins
- achat de tenues de sécurité pour les agents
- accès à une plateforme en ligne de 360 vidéos de fitness et wellness ainsi que l'ouverture de 2 créneaux d'activités sportives lors de la pause méridienne des mardis et jeudis
- création d'un dispositif de recueil pour délivrer cartes d'identité et passeports



Budget

Nous avons déjà fait

- sortir du réseau d'alerte financier
- pas d'augmentation des impôts
- aucun emprunt
- baisse de la dette de 550 000€



Réunion Huveaune, Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux Huveaune-Côtiers-Aygalades à la mairie

Environnement

Nous devons penser carbone en travaillant sur 6 champs d'actions : nourriture-agriculture, modes de déplacement, bâtiments, consommation d'énergie, biodiversité et éducation populaire/formation.

Nous avons déjà fait

- retrouver notre place au sein des instances de gestion de l'Huveaune, Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux Huveaune-Côtiers-Aygalades
- signature de la charte d'engagement avec l'Office Français de la Biodiversité de la Métropole
- créer une commission extra-municipale de l'environnement
- mettre en place un garde des bois bénévole pour surveiller nos forêts
- réfléchir avec l'ensemble des élus sur notre faune et notre flore
- travailler avec l'Office National des Forêts, le Parc National des Calanques et les services de la Préfecture
- signature d'une convention avec l'association « Agir Local » : La Penne-sur-Huveaune devient la 1^{ère} commune pilote de la Région Sud, pour travailler sur les enjeux de la survie et la réinvention écologique et sociale de notre territoire





Aménagements, entretien et travaux

Près de 2 millions d'euros ont été engagés par la ville.

Nous avons déjà fait

- travaux de rénovation et d'entretien dans les 3 groupes scolaires et la crèche
- travaux de voirie : reprise de trottoirs et de passages piétons pour plus de sécurité et d'accessibilité
- passage en LED des points lumineux de l'éclairage public pour une meilleure luminosité et une réduction de la consommation
- remplacement de feux tricolores défectueux, obsolètes et dangereux
- mise en sécurité du parking de l'esplanade Charles de Gaulle au boulevard Voltaire après des années d'immobilisme. Un organisme officiel avait alerté, dès 2019, sur les dangers (risques d'effondrement) que représentaient pour les Pennois ce parking. Il était donc urgent d'intervenir
- débroussaillage afin de limiter le risque d'incendies et élagage de 200 arbres
- verdissage des carrefours et des services municipaux
- mise en place d'un broyeur à végétaux en remplacement des bennes à végétaux que la métropole ne met plus à disposition



Mise en sécurité du parking de l'esplanade Charles de Gaulle

Nous allons faire

- étude de la création d'un parking de plus de 200 places à proximité de l'esplanade de Gaulle
- acquisition par l'intermédiaire de SPL Façonéo de la propriété GALLORINI pour la création d'un magnifique projet structurant, avec le concours de la Métropole et l'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux Huveaune-Côtières-Aygalades
- réhabilitation, en cours, de l'Ovoïde après des années d'attente afin d'éviter des fuites du réseau d'assainissement polluant pour les sols, un investissement de 5 500 000 euros, financé par la SPL Eau des collines. Là encore, les travaux devaient être réalisés rapidement
- pour 2023, l'investissement dépassera les 2 000 000 d'euros pour entretenir et rénover notre patrimoine qui a été délaissé pendant bien trop d'années et afin de répondre aux attentes et aux besoins des Pennois



Travaux dans les groupes scolaires



Solidarité

Nous avons déjà fait

- élaboration et validation par la DIRECCT (service de l'État) et le Conseil Départemental, le 14 avril 2022, du Document Unique d'Évaluation, une obligation depuis 2001 mais jamais réalisé. Ce document a pour objectif d'évaluer les risques professionnels afin de donner satisfaction aux seniors de la commune et d'apporter une légitime sécurité aux agents du Centre Communal d'Action Sociale
- mise en place d'un questionnaire annuel pour recenser les besoins des bénéficiaires du CCAS, un document également obligatoire mais qui n'existait pas
- réouverture du Foyer loisirs pour que nos aînés puissent partager des repas conviviaux et pour certains rompre l'isolement
- mise en place d'un partenariat avec une mutuelle de village

Nous allons faire

- création d'un service bricolage/jardinage à destination de nos aînés qui connaissent des difficultés à réaliser des tâches simples qui n'intéressent pas forcément des entreprises
- mise en place d'un service coiffure/esthétique à domicile pour que nos seniors prennent soin d'eux
- obtention d'une charte qualité des services à la personne pour encore améliorer ce service
- finalisation d'un partenariat entre le CCAS, la clinique la Casamance et les administrés pour faciliter leurs démarches



Sécurité

La sécurité des personnes et des biens est le premier des droits, elle est donc notre priorité. Dans le respect de nos engagements et pour répondre aux attentes de nos concitoyens, nous avons entamé un vaste chantier dans ce domaine.

Nous avons déjà fait

- recrutement d'un nouveau chef de la Police Municipale
- nomination d'une cheffe de Police-adjointe
- paiement de la dette au prestataire des caméras de vidéo-protection permettant leur mise en fonctionnement

Nous allons faire

- pose de nouvelles caméras de vidéo-protection, l'étude est déjà lancée
- renforcement des effectifs de la Police Municipale avec le recrutement de 3 agents dans les mois qui viennent
- création d'un service de nuit
- mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde avec la distribution d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs permettant aux Pennois de les connaître et d'adopter les bons gestes

Enfance/jeunesse

Nous avons déjà fait

- redéfinition de la carte scolaire communale afin d'avoir une meilleure sectorisation géographique permettant à chaque enfant d'aller à l'école à pieds. Résultats : une amélioration du bien-être pour les enfants et les parents ainsi qu'une réduction significative du trafic routier
- ouverture d'une 4^{ème} classe à la maternelle Beausoleil ayant pour conséquence l'allègement des classes dans l'intérêt des enfants
- restructuration du pôle enfants en pôle enfance/jeunesse/famille dans l'objectif de créer une véritable synergie autour des jeunes et de leurs familles. Cela s'est traduit par un meilleur service à la population grâce à la rationalisation du temps de travail des agents, une redéfinition de leurs fiches de poste et une affectation ciblée. Cela a pu être obtenu grâce à la concertation avec les agents
- création de 3 postes d'Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), sans embauche, une pour chaque école
- retour du sport scolaire au gymnase de la Colombe, après 8 ans d'absence, encadré par un agent municipal qualifié
- maintien du budget de fonctionnement pour les écoles de la commune
- extension et gratuité de la garderie du soir de 17h30 à 18h30
- gratuité du temps périscolaire (garderie du matin, interclasse, garderie du soir)
- renforcement du lien parents/mairie : mise à disposition d'une station illiwap à toutes les associations de parents d'élèves pour qu'elles puissent communiquer plus facilement avec les parents, visites des restaurants scolaires...
- distribution de fournitures à tous les élèves de la petite section de maternelle et du CP
- festivités de Noël : tous les élèves ont bénéficié d'une séance au cinéma municipal, d'un repas, d'un goûter, des cadeaux pour les maternelles
- doublement des subventions aux Associations de Parents d'Élèves



Nous allons faire :

- chaque classe sera équipée d'écrans numériques interactifs grâce au dispositif du Département « Territoire Numérique Éducatif ». Le coût total de ces équipements avoisine les 70 000 euros. Grâce à la contribution de l'Etat de 70% et du Conseil Départemental de 10%, le reste à charge pour la commune n'est plus que de 20% soit 14 000 euros
- création d'un Conseil Municipal des Jeunes
- extension du sport scolaire avec « une course des écoles » et une « fête des écoles » pour les élèves d'élémentaires et un « Maternathon » pour les maternelles

Culture/festivités/associations

Nous avons déjà fait

- des représentations variées autour du théâtre, de la danse, de l'humour, de la musique et même de la magie
- la fête de la musique
- 5 soirées festives en centre-ville
- la daube pennoise où plus de 800 personnes étaient présentes
- une soirée halloween
- le partenariat avec « L'attrapeuse de rêves » qui permet d'accueillir des chanteurs et humoristes nationalement et internationalement connus, comme par exemple Anthony Kavanagh, tout en nous permettant d'abonder les finances de la commune qui en ont grandement besoin
- les marchés de Noël, l'un municipal l'autre associatif
- le retour du Téléthon sur notre commune pour une ville plus solidaire
- les illuminations achetées par notre ville et complétées par celles offertes par la ville d'Allauch
- la patinoire et tout son matériel gratuits mis à disposition par la ville de Gémenos
- un spectacle pyrotechnique en décembre
- les deux journées cirque offertes grâce à un partenariat avec l'Office du Tourisme Intercommunal
- chasse aux œufs en partenariat avec le Secours populaire français
- fête du printemps



Amaury Vassili



Vérino



Zize du panier



Anthony Kavanagh



Patrick Bosso



Le comte de Bouderbala



Sellig



Tex et Anthony Joubert



Richard Gotainer



DJ Leska



Tania Dutel

Un maire de terrain et à l'écoute



Nicolas BAZZUCCHI, Maire de la Penne-sur-Huveaune, et Thierry ILLY, Adjoint au Maire délégué aux Affaires Scolaires lors de la remise d'un cadeau aux enfants de CM2 des écoles



Rencontre avec les enfants de l'école Beausoleil



Rencontre avec les enfants de l'école Jacques Prevert



Visite de l'école Brossolette



Visite du quartier des Candolles avec Pierre Mingaud, Maire Honoraire



Visite au boulevard Jean-Jacques Rousseau



A l'occasion d'une visite de quartier, Monsieur le Maire et Mohamed Mebrouk, Adjoint au Maire délégué au Cadre de Vie – Environnement – Vie de Quartier – Travaux – Transport sont à l'écoute des citoyens



Visite du quartier du Vallon du Roy avec Alain Fedi, Conseiller Municipal



Monsieur le Maire partage un moment avec le personnel du service Jeunesse



Intempéries du 22 Août 2022



Formation du personnel communal



Monsieur le Maire avec le personnel municipal



Monsieur le Maire et la Directrice Générale des Services à la rencontre des agents de la Cuisine Centrale



Monsieur le Maire et la Directrice Générale des Services ont rencontré l'équipe de la crèche



A l'occasion de la réunion trimestrielle avec les services, un échange s'est instauré avec l'équipe municipale et le personnel en charge de la propreté des bâtiments communaux



Agents de sécurité pour empêcher l'installation des gens du voyage

La Penne-sur-Huveaune retrouve sa place dans les institutions



Martine VASSAL, Présidente du Conseil Départemental et de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, et Nicolas BAZZUCCHI se sont rencontrés pour échanger sur le devenir de la Penne-sur-Huveaune. Un échange fructueux au bénéfice de tous les Pennois.



Travailler avec les acteurs locaux du territoire : Leonel DE ABREU, Vice-Président, et le Chargé de Mission de l'association d'entreprises « Pôle Alpha » ont été reçus en Mairie pour co-construire le schéma d'implantation des futures caméras de vidéo-protection.



Signature d'une convention de prestation de service avec l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement des Bouches-du-Rhône (ADIL 13) dans le cadre du projet de construction/acquisition de 45 logements en Bail Réel Solidaire par Façoneo. Un grand merci à Judith DOSSEMONT, Présidente de l'ADIL 13, à Thierry MOALLIC, son directeur et à Yannick STASIA, Directeur de Façoneo.



Réunion de la Commission Opérationnelle Locale de Sécurité en présence de Madame LENZI, Commissaire Divisionnaire du Commissariat d'Aubagne.



Monsieur le Maire a participé au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance en présence de l'ensemble des acteurs de la sécurité. Un moyen d'agir efficacement pour la sécurité des Pennois et des Pennoises.



Rencontre avec le Président de l'Office du Tourisme du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, Gérard CANAVESE, et son Directeur Pascal COUDURIER, en compagnie de Valérie RABASEDA, adjointe au Maire et Pierre BROTTIER, Conseiller Municipal délégué aux Festivités.



Nicolas Bazzucchi, invité à visiter le Sénat.



Première commission d'attribution des logements en Bail Réel Solidaire pour le programme neuf « Le36 », en présence de Yannick STASIA, Directeur Général de Façoneo.



Avec Gérard Gazay, Maire d' Aubagne, Pascal Agostini et Christophe Yacoub, Adjoint au Maire délégué aux sports



Avec Lionel de Cala, Maire d'Allauch et Christian Lartaud, Adjoint au Maire.



Avec Roland GIBERTI, Maire de Gémenos, au salon des maires à Paris.



Avec Rémy Marcengo, Maire de Saint-Savournin.



Avec Sylvain Souvestre, Maire des 11° & 12° arrondissements de Marseille.



Petit déjeuner à Notre Dame de la Jeunesse, collège privé.



Toujours présent à la Métropole.



Intervention lors d'une réunion du BNI.



En compagnie de Gaëlle Berthaud, Directrice du Parc National des Calanques, et Alain Fedi, Conseiller Municipal.

Nicolas BAZZUCCHI, Maire de la Penne-sur-Huveaune, présente l'audit financier en toute transparence à la population



Vendredi 10 mars, Nicolas BAZZUCCHI, Maire de la Penne-sur-Huveaune, avait convié, dans un souci de transparence, les Pennoises et les Pennois à la présentation de l'audit financier des comptes de la Ville sur la période 2018/2021. Une analyse avait déjà été réalisée par les services financiers de l'État et la Chambre Régionale des Comptes sur les années précédentes. Il était donc inutile de payer le cabinet d'audit privé et indépendant pour refaire ce travail. C'est aussi ça une gestion rigoureuse : ne pas faire de dépenses inutiles.

Emmanuel GONZALEZ, gérant de la société PERFICIENTUR, conseil indépendant, s'est chargé de présenter le résultat de son analyse devant près de 300 administrés préoccupés par l'état des finances locales. Son intervention pédagogique s'est présentée en deux parties : l'analyse des comptes 2018/2021 et une analyse prospective pour les années 2022/2025.

Ce qu'il faut retenir de l'analyse rétrospective : une situation inquiétante

La commune a vécu durant les années étudiées et probablement les années antérieures au-dessus de ses moyens notamment sur la partie fonctionnement. Cela se traduit par :

- des dépenses de personnel qui représentent 80 % du budget de fonctionnement quand la moyenne pour les communes de la même importance n'est que de 60 %. Entre 2018 et 2021, le nombre d'agents municipaux a augmenté de manière abusive et injustifiée. Tout sera fait pour revenir à une situation normale, tout en maintenant un service public de qualité.
- les charges de fonctionnement sont à un niveau de 1300 euros par habitant quand la moyenne pour les communes de la même strate n'est que 1000 euros par habitant soit 300 euros de trop.
- les recettes fiscales, vos impôts (taxe d'habitation dans certains cas et taxe foncière), ont considérablement augmenté entre 2018 et 2021, les plaçant à un niveau de 30 % supérieur à la moyenne des communes de la même importance.
- la capacité d'autofinancement a été instable et irrégulière, impactant les dépenses d'investissement (entretien des bâtiments communaux, travaux de voirie ...) de manière négative puisque qu'elles sont bien en dessous de la moyenne nationale des communes de la même importance.

Bien que la majorité précédente ait augmenté les recettes fiscales et diminué les dépenses d'investissement, la dette de la commune a incompréhensiblement augmenté. Elle a d'autant plus augmenté que la Municipalité de Nicolas BAZZUCCHI a découvert une dette cachée : des factures non réglées et une ligne de trésorerie à court terme non remboursée représentant plus d'1,5 million d'euros.



À l'occasion de cette présentation, Nicolas BAZZUCCHI a échangé avec la population, comme il aime le faire dès qu'il le peut

Ce qu'il faut retenir de l'analyse prospective : mise en place d'une gestion saine et rigoureuse

Face à ce « joli cadeau » de l'ancienne municipalité, Nicolas BAZZUCCHI a et va mettre en œuvre les mesures nécessaires pour rétablir les comptes de la commune sans augmenter les impôts des Pennoises et des Pennois.

Bien que la situation générale ne soit pas favorable (inflation des prix de l'énergie, revalorisation du point d'indice de la fonction publique : +3,5% en 2022, stabilité de la Dotation Globale de Fonctionnement en provenance de l'État, augmentation des taux d'intérêts, croissance faible ...) des solutions sont possibles car là où il y a une volonté, il y a un chemin :

- réduction de la dette pour retrouver une stabilité financière en n'ayant plus recours à l'emprunt et en vendant certains biens immobiliers de la commune (terrains, appartements)
- meilleure gestion des dépenses
- augmenter le taux de subventions pour maintenir les investissements qui permettront de réduire les dépenses de fonctionnement (passer l'éclairage public en LED, installer des panneaux photovoltaïques pour rendre des bâtiments publics autonomes ...) et générer des recettes supplémentaires
- redevenir une commune solvable d'ici à 2026 par le remboursement de notre dette et retrouver ainsi une vraie capacité d'investissement
- offrir des services publics efficaces
- ne pas augmenter les impôts

Parce que l'élection de Nicolas BAZZUCCHI à la tête de La Penne-sur-Huveaune est synonyme du retour de la démocratie et de la transparence, Monsieur le Maire a laissé les Pennoises et Pennois présents lui poser toutes les questions qu'il souhaitaient.

Les premiers à intervenir étaient les anciens élus cherchant à justifier les dérives de leur gestion sans réellement convaincre le public présent.

Comme l'a indiqué Monsieur le Maire, les chiffres sont têtus et aucune explication ne peut excuser la mauvaise gestion du passé dont la nouvelle majorité doit gérer les conséquences aujourd'hui.

L'amour de son village, son énergie, sa détermination et ses compétences permettront à Nicolas BAZZUCCHI de sortir de cette situation et redonner à notre commune la place qui doit être la sienne dans l'intérêt des Pennoises et des Pennois.

Bienvenue aux nouveaux commerçants



PIZZA DE LA PENNE

34 Bd Jean-Jacques Rousseau, 13821 La Penne-sur-Huveaune
Tél. : 06 19 17 62 54 / 04 88 64 04 49

Ouvert 7 jours/7 MIDI : 11h/14h et SOIR : 18h/22h

A EMPORTER OU EN LIVRAISON GRATUITE



CHEZ MALIN

129 Bd Voltaire, 13821 La Penne-sur-Huveaune
Tél. : 06 60 59 18 82

Livraison gratuite de 11h à 14h et de 18h à 22h.
«Restauration rapide au coeur de la Penne-sur-Huveaune».

Venez déjeuner dans un snack traditionnel où vous apprécierez l'accueil chaleureux et la qualité des produits proposés : sandwichs chauds et froids, plat du jour, burgers, paninis, salades ...

BARBER SHOP

128 Bd Voltaire, 13821 La Penne-sur-Huveaune
Tél. : 07 54 55 01 07



Du lundi au samedi 9h – 19h.

RESTAURANT DE LA GARE

Imp. du Stade, 13821 La Penne-sur-Huveaune
Tél. : 09 53 69 32 01



Ouvert du lundi au mercredi de 12h à 14h30
Les vendredis et samedis de 19h30 à 22h

Une cuisine familiale avec spécialité viande au feu de bois, pâtes dans la meule de parmesan.



SNACK LE PENNOIS

123 Bd Voltaire, 13821 La Penne-sur-Huveaune
Tél. : 07 66 79 34 29

Horaires : 9h30 - 14h30 du lundi au vendredi
Livraison - emporter - sur place

NOUVEAU À LA PENNE.

Venez profiter d'un accueil convivial et des produits frais à la carte : viande Hallal, frites fraîches et pains du boulanger. Kebab à la broche



IMOBSTORE

128 Bd Voltaire, 13821 La Penne-sur-Huveaune
Tél. : 04 91 45 72 81

Du lundi au vendredi 10h-19h
Le samedi 10h - 14h

Réparation Smartphones et tablettes sur place sans rdv
Vente d'accessoires
Vente Smartphones neufs et reconditionnés



LA « STELLA »

Parking de L'Espace de l'Huveaune
Chemin Noël Robion, 13821 La Penne-sur-Huveaune
Tél. : 06 56 67 95 51

Ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 15h00
(le week-end pour les événements ou sur demande)

Food Truck Produits frais - Cuisine maison
Livraison possible sur la Penne-sur-Huveaune



AM ADDICT : SALON DE MANUCURE

266 Bd Voltaire, 13821 La Penne-sur-Huveaune
Tél. : 07 67 91 49 48

Ouvert du lundi au samedi, de 9h30 à 18h30, sauf le mardi où nous proposons une nocturne jusqu'à 20h30.

Les prestations de manucure et pédicure se font exclusivement sur rendez-vous.

Retrouvez AM ADDICT sur :
Google <https://g.co/kgs/K42Rdw>
Instagram @am_addict
Facebook @AM Addict
Planity (site de réservation en ligne)
<https://www.planity.com/am-addict-13012-marseille>



BOUCHERIE DE L'HUVEAUNE « CHEZ BENYELLES »

120, Boulevard Voltaire 13821 La Penne-sur-Huveaune
Tél. : 04 91 89 60 04 / 06 05 54 02 73

Ouvert du mardi au samedi de 7h à 13h et de 15h à 19h30
Dimanche et lundi de 7h à 14h

Viande Hallal de qualité.



MANDC STUDIO PHOTO

Cécile Bertrand et Matthieu Constance
52 bd Jean-Jacques Rousseau, 13821 La Penne-sur-Huveaune
Tél. : 06 62 12 87 57 - 06 98 27 17 78

Pour vos photos d'identité instantanées à partir du nouveau-né jusqu'à l'adulte et ANTS pour permis de conduire et passeport.

Vous pourrez également imprimer vos photos sur une borne acceptant différents formats. M&C Studio Photo propose également la numérisation de vos anciens films VHS, DV, MiniDV, diapositives etc.

Shootings photo professionnels ou personnels. N'hésitez pas à les consulter pour des projets photos et d'entreprise etc.

mandcstudiophoto@gmail.com»



MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU JEUDI

Place Jean Pellegrin

INFOS PRATIQUES

Création de la mutuelle de village

Nous vous avons annoncé en début d'année la création d'une mutuelle de village, c'est-à-dire une complémentaire santé accessible aux Pennois ainsi qu'aux agents de la commune, quel que soit l'âge ou la condition sociale : c'était le souhait de votre Maire afin d'accompagner ses administrés face à la hausse des prix, dans un domaine aussi essentiel que la santé. Ce dispositif à visée solidaire a sensibilisé bon nombre d'entre vous, c'est une avancée sociale parmi tant d'autres au sein de notre village.

Création de zones rouges



Pour pallier aux longs et importants travaux qui se déroulent actuellement sur le boulevard Voltaire, générant des nuisances pour les automobilistes mais également pour les commerçants (qui connaissent une perte de chiffre d'affaires conséquente),

Nicolas BAZZUCCHI, conscient de cette difficulté, a décidé de créer une zone «d'arrêt-minute», le temps des travaux, pour soutenir le tissu commercial de notre commune, indispensable au dynamisme d'un village en pleine renaissance.

De l'esplanade De Gaulle au boulevard Voltaire, ce sont au total près d'une trentaine de places de stationnement temporaire qui sont proposées, en apposant le traditionnel disque bleu, permettant une fluidité qui répond aux attentes de nos commerçants et des riverains. D'autres dispositifs sont à l'étude.

Le dispositif Recueil



Nicolas BAZZUCCHI a répondu, en ce début d'année, à une attente majeure des Pennoises et des Pennois : la possibilité de réaliser cartes d'identité et passeports au sein de VOTRE Mairie, une mission qui n'était plus remplie ici depuis de nombreuses années. À travers un rendez-vous, quelques renseignements, les dossiers se font et se finalisent en Mairie, grâce aux machines biométriques et à tout l'équipement nécessaire : c'est le dispositif Recueil, qui suscite auprès des habitants de notre commune un vif succès !

Obligations légales de débroussaillage

La sécheresse, installée dans les Bouches-du-Rhône depuis plusieurs semaines, en raison de précipitations inférieures à la normale depuis décembre dernier, a pour conséquence d'accroître le niveau de risque d'incendie à l'approche de l'été.

Pour prévenir ce danger, l'obligation légale de débroussailler a été mise en œuvre : selon l'article L.134-6 du Code forestier, l'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts. Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 50 mètres. Pour la sécurité de tous, et particulièrement de notre commune boisée par les collines du Parc national des Calanques.

Le département des Bouches-du-Rhône est soumis à un risque élevé d'incendie de forêt ; le débroussaillage est la principale mesure préventive à mettre en place : il est donc réglementé par le code forestier. Un nouvel arrêté préfectoral de 2014 réécrit les obligations des particuliers.

L'OLD

On entend par débroussaillage les opérations de réduction de la masse des végétaux combustibles dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Le débroussaillage, ainsi que le maintien en état débroussaillé, ne vise pas à faire disparaître l'état boisé et n'est ni une coupe rase ni un défrichage. Au contraire, le débroussaillage doit permettre un développement normal des boisements en place.

Le non-respect des obligations de débroussaillage est passible d'une amende de classe 4 (750 €) ou de classe 5 (1 500 €). L'autorité administrative peut décider, si nécessaire, d'effectuer les travaux d'office aux frais du propriétaire défaillant. En cas d'incendie, la responsabilité d'un propriétaire peut être engagée s'il n'a pas respecté ses obligations de débroussaillage.

Les zones concernées par le débroussaillage obligatoire

L'obligation de débroussaillage s'applique dans les zones exposées aux risques d'incendie de forêt.

Voir l'arrêté préfectoral de zonage : <http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Foret>

Les constructions, chantiers et installations de toute nature, situés à moins de 200 mètres d'un massif forestier, doivent être débroussaillés.

Pour en savoir plus, consultez l'arrêté : <http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Foret/Debroussaillage>

La responsabilité de la réalisation du débroussaillage

Les travaux liés aux obligations légales de débroussaillage sont à la charge des propriétaires des biens à protéger. Le maire assure le contrôle de l'exécution des obligations légales de débroussaillage.

Pour informations contactez votre mairie :

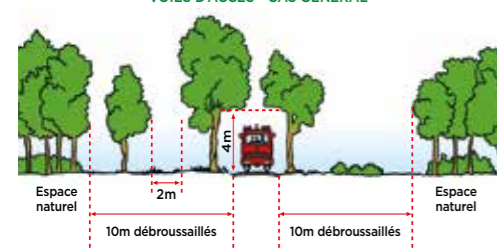


Les obligations générales

L'article L.134-6 du Code forestier prévoit une obligation de débroussaillage :

- autour des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ;
- autour des voies privées donnant accès à ces constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre et sur une hauteur minimale de 4 mètres ;
- sur la totalité des terrains situés en zones urbaines définies par un document d'urbanisme (POS, PLU, ...).

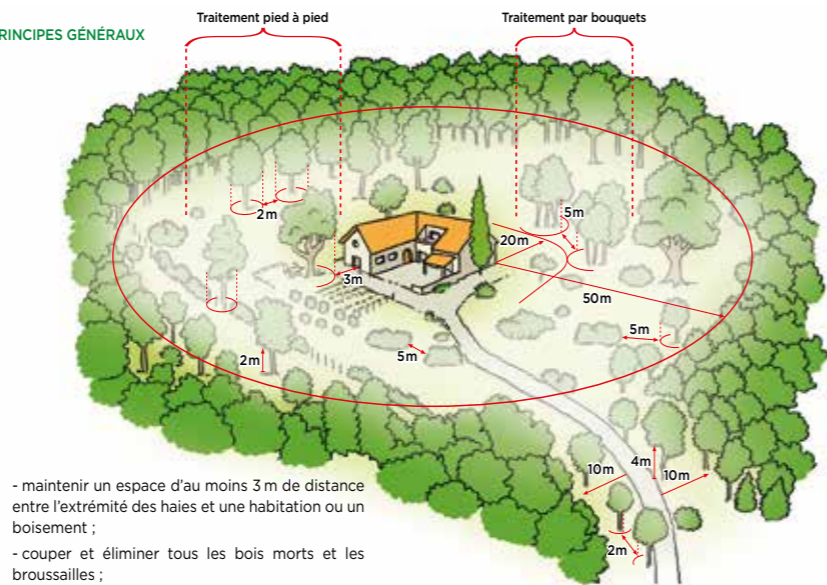
VOIES D'ACCÈS - CAS GÉNÉRAL



La mise en œuvre du débroussaillage vise à :

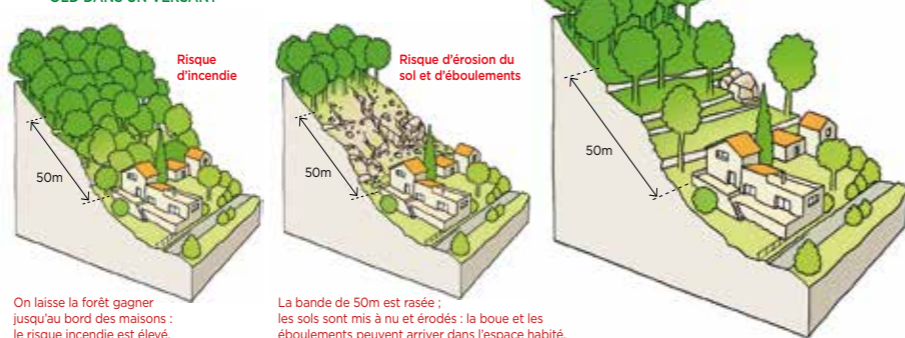
- maintenir un espacement entre les arbres situés dans la zone à débroussailler pour éviter que le feu ne se propage :
 - soit par le traitement "piéd à piéd" : les feuillages doivent être distants d'au moins 2 m les uns des autres ;
 - soit par le traitement "par bouquets d'arbres" dont la superficie ne peut excéder 50 m², chaque "bouquet" étant distant d'au moins 5 m de tout autre arbre ou arbuste et de 20 m de toute construction ;
- couper les branches basses des arbres sur une hauteur de 2 m ;
- couper les branches et les arbres isolés situés à moins de 3 m d'une ouverture (porte, fenêtre...), d'un élément apparent de charpente ou surplombant le toit d'une construction ;

PRINCIPES GÉNÉRAUX



- maintenir un espace d'au moins 3 m de distance entre l'extrémité des haies et une habitation ou un boisement ;
- couper et éliminer tous les bois morts et les broussailles ;
- éliminer les végétaux coupés par broyage, compostage, par évacuation en décharge autorisée ou par incinération en respectant la réglementation sur l'emploi du feu et le brûlage des déchets verts (consulter les règles applicables en mairie).

OLD DANS UN VERSANT



On laisse la forêt gagner jusqu'au bord des maisons : le risque incendie est élevé.

La bande de 50m est rasée : les sols sont mis à nu et érodés : la boue et les éboulements peuvent arriver dans l'espace habité.

Notre commune en état de crise sécheresse

Le Préfet des Bouches-du-Rhône a pris le 20 mars dernier un arrêté préfectoral plaçant notamment notre commune en situation de « crise sécheresse », comme de nombreuses autres communes du Département de l'Huveaveau. Il appelle l'ensemble des usagers (particuliers, collectivités,

industriels, commerçants, artisans, exploitants agricoles...) à avoir un usage économe de l'eau, sur l'ensemble de ses ressources mobilisées dans le département. Cela a pour conséquence une restriction de l'utilisation de l'eau. Voir le tableau ci-dessous :

Niveau Crise

Usages	
Arrosages des pelouses, des massifs fleuris	Interdiction
Arrosage, arbustes et arbres	Interdiction (sauf arrosage de manière réduite sur ressource maîtrisée de 20h à 7h)
Arrosage des jardins potagers	Interdit sauf arrosage de manière réduite sur ressource maîtrisée de 20h à 7h
Remplissage et vidange des piscines privées (de plus de 1m ³)	Interdiction (sauf remise à niveau sur ressource maîtrisée)
Jeux d'eau	Interdit sauf ceux à eau recyclée ou raison liée à la santé publique
Alimentation en eau potable des populations (usages prioritaires : santé, salubrité, sécurité civile)	Pas de limitation sauf arrêté municipal spécifique
Lavage des véhicules par des professionnels	Interdiction sauf impératif sanitaire ou lavage issu d'une ressource maîtrisée avec utilisation du matériel haute pression et avec un système équipé de recyclage d'eau
Lavage d'engins nautiques	Interdiction sauf pour les engins ayant une obligation réglementaire ou technique
Lavage des véhicules chez les particuliers	Interdit à titre privé à domicile
Nettoyage des façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées	Interdit sauf impératif sanitaire ou sécuritaire, et réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel utilisant un système de nettoyage sous pression ou une balayeuse aspiratrice économe en eau
Alimentation en eau des fontaines publiques et privées d'ornement	L'alimentation des fontaines publiques et privées en circuit ouvert est interdite sauf pour celles alimentées gravitairement depuis une source sans préjudice pour les milieux aquatiques.
Arrosage des golfs (conformément à l'accord cadre golf et environnement de 2019-2024)	Interdiction d'arroser les golfs (sauf arrosage de manière réduite de 20h à 7h sur ressource maîtrisée). Les greens pourront toutefois être préservés, sauf en cas de pénurie d'eau potable, par un arrosage « réduit au strict nécessaire » entre 20h et 7h, et qui ne pourra représenter plus de 30 % des volumes habituels
Abreuvement des animaux	Pas de limitation sauf arrêté spécifique
Remplissage/ vidange des plans d'eau	Interdiction sauf pour les usages commerciaux sous autorisation du service police de l'eau ou raisons sanitaires liées à des baignades artificielles déclarées auprès de l'Agence régionale de Santé
Travaux en cours d'eau	Report des travaux sauf : <ul style="list-style-type: none"> • situation d'assez total • pour des raisons de sécurité • dans le cas d'une restauration, renaturation du cours d'eau, • déclaration au service de police de l'eau et accord du service
Station de traitement des eaux usées et leurs travaux d'entretien	Interdit sauf travaux ne nécessitant pas de prélèvement ou de rejet dans les milieux aquatiques

Tout usage non cité dans les tableaux ci-dessus est interdit au stade d'alerte, alerte renforcée ou crise.

Le loup présent sur notre territoire

Le 25 septembre dernier, Sylvie POLITI découvre avec horreur 12 de ses 24 chèvres égorgées. Située en zone périurbaine, l'attaque du loup inquiète les autorités. Une cellule de veille est installée en Mairie, présidée par Nicolas BAZZUCCHI, Maire de la Penne-sur-Huveaune. Retour sur un évènement exceptionnel !

Dimanche 25 septembre 2022 : une journée pas comme les autres !

Dans la nuit du 24 au 25 septembre 2022, une attaque massive de loups s'est produite au sein du quartier des Candolles, sur un terrain privé à proximité d'habitations et d'axes routiers. L'éleveuse a perdu la moitié de son cheptel. C'est à 6h45 que Monsieur le Maire est informé de l'attaque par le garde forestier assermenté, Denis FOLLENBACH, qu'il a nommé, à titre bénévole, en juillet 2022. Ils se rendent sur place immédiatement pour gérer la situation en responsabilité.

Des contacts sont pris avec les services de l'État, notamment la Direction Départementale des Territoires et de la Mer. De nombreux contacts sont ensuite établis avec Christophe MIRMAND, Préfet de la Région SUD PACA et des Bouches-du-Rhône, Didier REAULT, Président du Parc National des Calanques dont la Penne-sur-Huveaune se situe dans la zone d'adhésion, Nicolas JEAN de la Direction de l'Office Français de la Biodiversité, Jean-Marc FAU, chef de service au Département, Matthieu WOLFF de l'Office National des Forêts, Ludovic COLLARD, garde fédéral de la Fédération des chasseurs et Sylvain SOUVESTRE, Maire des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements de Marseille.

Cette liste de personnes contactées montre l'importance que Nicolas BAZZUCCHI, Maire de la Penne-sur-Huveaune, accorde à cette affaire grave et sérieuse qu'il gère avec détermination et efficacité. Toutes les recommandations des autorités compétentes ont été suivies avec la plus grande rigueur. Ce n'est qu'un peu plus tard, grâce à l'installation de caméras thermiques, que l'attaque du loup sera confirmée. Il s'agirait d'un couple qui aurait élu domicile dans le camp militaire de Carpiagne.

Dans la continuité de cet évènement, la Municipalité et le Parc National des Calanques ont mené conjointement des campagnes de sensibilisation et d'information en direction des enfants, des riverains et de tous les habitants.



En savoir plus sur le loup sur notre territoire...

Depuis quand le loup est-il sur notre territoire ?

Le retour du loup est constaté en France dans les années 90 dans le Parc national du Mercantour. Dès lors des meutes de loups se forment et se déplacent pour conquérir de nouveaux territoires en région PACA notamment et plus précisément dans le massif de la Sainte-Baume. Avec le confinement, l'absence de circulation, le loup se déplace plus facilement et arrive chez nous aux portes de Marseille entre fin 2020 et 2021 comme l'attestent les photos des caméras placées sur le territoire qui montrent dans un premier temps un couple de loups et en 2022, le couple et des louveteaux.

Quel est le régime alimentaire du loup ?

Son régime alimentaire est majoritairement composé de sanglier, chevreuil et micromammifères (pour ce qui est des proies sauvages) et de caprins/ovins lorsqu'ils en ont l'opportunité.

...Ce sont les analyses des résidus d'excréments qui permettent de le définir.

Y a-t-il un développement du nombre de loups ?

Sa présence en zones périurbaines peut avoir plusieurs explications : la période de confinement a favorisé le déplacement du loup, la recherche de nourriture, et plus particulièrement en ce qui nous concerne la présence de deux territoires protégés à proximité : le Parc National des Calanques et le Camp militaire de Carpiagne. Cette présence en milieu urbain/périurbain pourrait aussi s'expliquer par la volonté/le besoin de rejoindre de nouveaux territoires.

Le loup, espèce protégée ?

Le loup est bien une espèce protégée par arrêté ministériel du 23 avril 2007. Tout contrevenant peut-être puni de 3 ans d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende (300 000 € en cœur de Parc national). Cependant l'espèce peut faire l'objet d'opérations de régulation, strictement encadrées par arrêté ministériel et préfectoral.

Travaux : entretenir la commune



Pose de potelets



Entretien des espaces verts de la commune



Rénovation d'un bloc sanitaire au Complexe Sportif

Mise en place de bennes pour les déchets verts les week-ends des 3, 4, 10 et 11 juin prochains au parking Beausoleil et au parking du Cimetière des Candolles

Après que la Métropole ait arrêté la mise à disposition de bennes pour les déchets verts, la Commune a décidé de compenser ce service par :

- des opérations de broyages durant 3 week-ends
- la prise en charge du coût de la location de bennes, soit 12 000 euros



Réfection de la toiture de la Police Municipale



Ramassage citoyen de déchets



Un broyeur à végétaux de 15 000 € acquis avec l'appui du Conseil de Territoire



Réfection du sol de la cour du Groupe Scolaire Brossolette



Mise à disposition de container pour les déchets verts

TRAVAUX

Bâtiments communaux

- **Hôtel de Ville**
 - Réfection de la casquette béton en périphérie
 - Mise à niveau de l'installation de chauffage ventilation et climatisation
- **Police Municipale**
 - Rénovation de toiture en tuile
 - Remplacement centrale d'alarme
- **Cuisine centrale**
 - Remplacement d'un compresseur insonorisé
 - Réfection tuyauteries ECS
- **Complexe sportif de la Colombe**
 - Rénovation des portes Tennis
 - Rénovation d'un bloc sanitaire
 - Rénovation des 18 projecteurs en LEDS
 - Réparation des gradins
- **service jeunesse**
 - Création d'une rampe pour personnes à mobilité réduite

- Maison de Quartier

- Rénovation des sanitaires

- Farandole

- Mise en peinture de locaux intérieurs
- Amélioration du système de ventilation
- Reprise d'étanchéité de la toiture terrasse

- Crèche

- Rénovation du local change de la grande section

- Groupe scolaire Prévert

- Pose de films solaires
 - Mise en place d'un entoilage au niveau du hall d'entrée
 - Rénovation du réfectoire avec la mise en œuvre d'un SELF
 - Projecteurs LED
 - Mise en peinture de locaux intérieurs, clôtures, préau
- Pour un montant total 27 626€

- Groupe scolaire Beausoleil

- Rénovation du point de livraison Enedis
- Pour un montant total 28 238€

- Groupe scolaire Brossolette

- Mise en peinture du réfectoire
 - Rénovation de l'escalier de desserte
 - Réfection de la casquette béton en périphérie
 - Remplacement des tuiles usagées
 - Enlèvement des souches de peupliers et reprise de l'enrobé
- Pour un montant total 26 047€

Mobilier urbain

- Pose de barrières, potelets, grilles, corbeilles, etc.
- Panneaux de signalisation de police

- Cimetière des Candolles

- Mise en place d'un programme de remplacement des corbeilles
- Mise à niveau des espaces verts
- Boulevard du Béal
- Intersection Rousseau/Perpignane
- Réalisation de pontage sur Boulevard Henri Saver et l'esplanade Charles de Gaulle
- Aménagement d'un îlot central et ralentisseur sur Voltaire
- Aménagement de traversées piétonnes
- Création de ralentisseur sur Boulevard Henri Saver
- Signalisation horizontale (passage piétons av Beausoleil, passe piétons bd Voltaire, Cinéma, Rousseau, Robion, Cattaneo...)
- Mise en sécurité du Parking Charles De Gaulle
- Création d'un branchement eau Voltaire/Saver
- Eclairage public : passage en Led de 93 lanternes

Espaces verts

- Entretien des espaces verts du domaine privé de la commune
- Verdissement des îlots et espaces publics
- Entretien des systèmes d'irrigation
- Mise à niveau du site de l'ancien four
- Rénovation et entretien des aires de jeux (parc Alexis et J. Moulin)

- ESAT

- Valorisation et extension du Parc Alexis
- Participation à l'entretien des voiries et dépendances
- Entretien des espaces verts sur voirie
- Campagne d'élagage sur 200 sujets
- Traitement des obligations légales de débroussaillage
- Remise en état du parc des Restanques
- Plantation de 5 chênes boulevard du Béal
- Mise à niveau du canal des Géraniums jusqu'au Vallon du Roy
- Rénovation de l'aire de sécurité du jeu du parc Alexis
- Rénovation du parc des Arcades
- Réparation des structures de jeux

Des Pennois à l'honneur



CHRISTOPHER PEYRONEL : PREMIER DAUPHIN AU CONCOURS MISTER UNIVERSEL PACA 2022

Ce jeune Pennois a participé en 2022 à l'élection du Mister Universel Paca. À 28 ans, Christopher est avant tout un sportif (musclature, natation surf ...) mais pas seulement : il a fini premier au test de culture générale du concours. Ce n'est pas rien.

Mais pourquoi a-t-il été candidat ?

Pour relever un défi que lui avait lancé un collègue de travail. Ensuite, les choses se sont enchaînées : envoi de photos, attentes, présélection et enfin il a été retenu parmi les 10 finalistes de Mister Universel Paca 2022 pour le concours qui s'est déroulé à Nice. Bien qu'ayant déjà fait de la figuration pour des séries et des films, il a pris sa participation avec sérieux, comme il l'indiqué au journal «La Provence» en septembre dernier : «Avant le concours, j'ai mis les bouchées doubles. Je me suis surpassé.» «J'ai réalisé de nombreux allers-retours entre La Penne et Nice. J'ai consacré plusieurs week-ends pour des shootings, des essayages, apprendre à défiler et pour répéter». Et le régime ? «Aucun, j'ai simplement mangé équilibré». Après 4 passages devant le jury dans des tenues différentes, Christopher a été élu Premier Dauphin. Une fierté pour sa famille tout comme l'ensemble des Pennois. Le 4 juin prochain, il participera à la finale du concours national, de quoi renforcer sa confiance en lui et sa notoriété. Entre-temps, Christopher participera à divers événements comme le 13 mai dernier, au défilé « Le printemps des Créateurs » à Nice ou encore de la figuration dans « Camping Paradis ». Peut-être qu'un jour, ce loisir deviendra sa seconde profession. En attendant, nous lui apportons tout notre soutien et celui de l'ensemble des Pennois, pour le voir sur la première marche du Podium.

Nous sommes déjà fiers de lui.

JORDAN HERLEA : LE TALENT RÉCOMPENSÉ PAR DES DISQUES D'OR ET DE PLATINE

La Penne-sur-Huveaune regorge d'artistes talentueux, Jordan HERLEA est l'un de ceux-là.

Ce jeune Pennois compose depuis 2020, il a même travaillé en tant que compositeur dans un studio d'enregistrement, le G8 Records (Studio d'enregistrement de SCH). Son talent a été reconnu par l'un des artistes français des plus écoutés : JUL. Jordan a pu collaborer avec le rappeur français sur deux albums : Indépendance et Classico Organisé. Cette collaboration lui a ouvert les portes vers d'autres artistes, comme SDM. Cette reconnaissance artistique par de grands artistes, et pas des moindres, est incontestable. Mais pour un artiste, l'approbation du public est tout aussi essentielle. Et dans le cas de Jordan, le public a été au rendez-vous avec 7 certifications du S.N.E.P. (Syndicat National de l'Édition Phonographique) : 3 disques d'or, 3 disques de platine, 1 double disque de platine. Aujourd'hui, d'autres morceaux sont en cours de certifications. Il n'est pas inutile de rappeler ce que représentent ces certifications : disque d'or représente 50 000 albums vendus, un disque de platine c'est 100 000 albums vendus et un double disque de platine c'est 200 000 albums de vendus. Le succès n'a pas fait tourner la tête de notre jeune Pennois, la preuve en est, il poursuit ses études en alternance à Sully Formation en bachelier. Félicitations à Jordan pour son talent et son succès.



PIERRE BROTTIER :

Pierre BROTTIER a reçu la médaille de bronze du Grand Prix Humanitaire

Les Pennois qui connaissent Pierre BROTTIER savent qu'il est un homme engagé. Engagé depuis son plus jeune âge dans la protection de l'environnement à travers de nombreuses actions ; mais engagé aussi dans le social et l'humanitaire.

C'est ce dernier engagement qui lui a valu la médaille de bronze du Grand Prix Humanitaire. Plus précisément, ce sont ces actions durant la période du COVID-19. En effet, il s'est pleinement investi à la recherche et à la distribution de masques et d'équipements pour les soignants, avec le Lions Club de Plan-de-Cuques. Pour ceux qui ne le sauraient pas, le Grand Prix Humanitaire a pour mission principale d'honorer et de récompenser les personnes qui ont, par leur courage, leur travail, leur abnégation, leur dévouement ou leur temps, contribué à aider ou soulager leur prochain. Une médaille amplement méritée.

Félicitation et merci Pierre BROTTIER pour tout ce que vous faites au quotidien.



PIERRE FONSECA :

«Fier d'être Pennois...»

Le toujours fringant Pierre Fonseca, né en 1937, est un de nos illustres Pennois depuis 1972, en ses qualités de Président du Souvenir français pendant 30 ans, et représentant pennois de l'UNC (Union Nationale des Combattants) depuis 30 ans aussi.

Pierre a été Vice-Président de l'UNC en charge des questions sociales, il a ainsi contribué à aider et épauler de nombreuses familles d'anciens combattants, à travers un soutien financier et administratif. Sa volonté «d'apporter quelque chose à quelqu'un» au sein de l'UNC, association existant depuis la Première guerre mondiale grâce à la volonté d'une veuve de guerre et d'un aumônier (un certain...Monsieur Brottier), son dynamisme et son engagement sont connus de tous ceux qui l'ont côtoyé ; très concerné par ses pairs et son prochain, celui qui a fait sa carrière aux Impôts aime à répéter son adage : «Ne jamais perdre espoir».



IRIS KRAHN HAUTIER :

Cette jeune Pennoise de 8 ans scolarisée à l'école Jacques Prévert pratique la danse depuis toute petite, et en particulier la bachata (danse latine) depuis trois ans : sa passion l'a conduite d'abord aux championnats de France l'an dernier à Nîmes, où elle a obtenu le titre national, puis en décembre dernier, direction...les championnats du monde au Mexique, où elle terminera deuxième.

Une très belle performance et un beau voyage pour Iris et ses parents, parmi des centaines de danseurs du monde entier, des costumes magnifiques et de la belle musique qui en font une expérience mémorable pour cette petite Pennoise.

De ses premiers professeurs de danse qui l'ont encouragée, à ses performances internationales aujourd'hui, Iris vit pleinement son amour de la danse et pratique maintenant la salsa et la danse sportive en plus de la bachata : elle a participé aux derniers championnats de France à Paris (pour la bachata et la salsa) et à Marseille (pour la danse sportive), les 6 et 7 mai : Iris vient d'être sacrée championne de France de bachata pour la seconde année consécutive, et vice-championne de France de salsa. Des performances exceptionnelles, une excellence qui n'a d'égale que sa passion.

Nous lui souhaitons une belle continuation dans sa pratique de ces danses.

DOJO DE LA PENNE : DES RÉSULTATS QUI HONORENT NOTRE VILLE



GIRARD
Raphael

FILIPOV
Burak

ANDREANI DIAZ
Luna

Les judokas de l'association le Dojo de La Penne se sont distingués lors de plusieurs compétitions régionales et départementales.

FILIPOV BURAK

3^{ème} au challenge départemental Benjamins à Lançon de Provence

3^{ème} au challenge départemental Benjamins à Sausset les Pins

ANDREANI DIAZ LUNA

3^{ème} au championnat départemental Minimes à Saint Chamas

3^{ème} au challenge départemental Minimes à Gap

GIRARD RAPHAEL

3^{ème} au challenge départemental Minimes à Gap

PERSOGLIA SANDRO

1^{er} Coupe régionale Cadet 2eme div à Sausset les Pins

1^{er} à la coupe départementale Cadet à Gap

PERSOGLIA DINO

3^{ème} à la coupe régionale Juniors à Hyeres



Sandro et Dino PERSOGLIA et leur professeur Sébastien ASSAIANTE

RAYAN REZZOUK : CHAMPION SUR TATAMIS

Rayan commence le judo alors qu'il est au CMI au Club du Dojo de la Penne où il restera jusqu'en 2018. Depuis, il a intégré deux clubs : GHBC entre 2018 et 2019 et OM section judo. Mais ne doutons pas que son cœur est à la Penne. En 2018, il intègre le lycée Pôle France de Marseille.

Aujourd'hui, âgé de 20 ans, et après plus de 10 ans de pratique de ce sport exigeant, il affiche un joli palmarès entre 2019 et 2022 en tant que sportif de haut niveau reconnu par les instances de l'État :

3^{ème} au tournoi de Gênes - 2^{ème} place en équipe juniors au championnat PACA - Médaille de bronze au Label excellence juniors d'Amiens - 1^{er} dans la Ranking Liste française (junior) - 3^{ème} au tournoi de France - 5^{ème} au championnat de France - Vice-champion de France par équipe - 1^{er} au tournoi de Clermont-Ferrand - 3^{ème} au tournoi Label excellence juniors de Limoges

Sollicité pour intégrer des équipes étrangères, il a toujours refusé de quitter les tatamis de notre beau pays.

Nous lui souhaitons de poursuivre son parcours avec autant de réussite que ses performances d'aujourd'hui.



JULIEN PONS :

Ce Pennois de 27 ans, amateur de sports de neige depuis l'enfance, s'est lancé cette année dans la compétition de ski adapté, et a participé au championnat régional dans cette discipline le 29 janvier à Réallon : avec succès puisqu'il a remporté les deux manches de Super G et empoché la médaille d'or.

Julien a donc été sélectionné pour le championnat de France qui s'est déroulé à Isola 2000 du 29 mars au 1^{er} avril. Cette fois-ci c'est au slalom géant puis au Super G que notre Pennois s'est illustré, en s'offrant une belle 8^e place parmi de nombreux concurrents aguerris. En plus de cette discipline, notre champion pratique le para-basket depuis 10 ans au sein de notre association Oustaou Esterel : lui et son équipe ont été troisièmes au championnat de France à Saint Malo en 2018. Quand la passion et la volonté se conjuguent, des montagnes peuvent être franchies, Julien nous en montre le chemin.



AXEL ACHIR : UN CHAMPION DE HAUT VOL

Enfant plein d'énergie, c'est en pratiquant des cours de baby gym dans les structures de la Penne-sur-Huveaune qu'Axel ACHIR s'est découvert une passion pour le trampoline.

Après 3 ans de pratique, il intègre un sport étude en classe de primaire à Marseille (du CE2 au CM2) ce qui lui permet de s'entraîner 4 heures par jour. Très rapidement il devient un compétiteur et obtient de très bons résultats dans sa catégorie : deux fois champion de France (catégorie d'âge 8/10 ans), puis en intégrant la catégorie élite 11/12 ans (la plus haute catégorie française), dès la première année, il finit champion de la coupe nationale et quatrième au championnat de France. La saison suivante Axel fait le doublé champion de la coupe nationale et champion de France. En 2015, à 12 ans, il se qualifie pour la première fois au championnat du monde dans sa catégorie d'âge qui a eu lieu au Danemark. Il le vit comme une expérience unique où il prend goût aux compétitions internationales.

Son parcours se poursuit en 2016 en changeant de catégorie et en intégrant « Élite 13/ 14 ans » où il obtient le titre de vice-champion de France, ce qui lui permet de participer en octobre 2016 à un tournoi international au Portugal. L'année suivante il est vice-champion de la coupe nationale et champion de France. Ces excellents résultats lui permettent d'intégrer en septembre 2017 le Pôle France de trampoline à Antibes pour quatre ans. Cette nouvelle vie, loin de sa famille, de ses amis et de sa ville, le rend autonome malgré son jeune âge, 14 ans. Au cours de sa première année au Pôle France, il se qualifie au championnat d'Europe junior, une étape importante. Malheureusement pour des raisons médicales, il ne peut participer à cette compétition et aux compétitions suivantes. Une déception énorme pour notre champion dont il a tiré une force mentale importante. Après l'obtention du baccalauréat, il revient vivre chez lui pour poursuivre ses études de design tout en continuant à s'entraîner quotidiennement. A la fin de la saison 2021/ 2022 il se classe 3^{ème} au master (ancienne coupe nationale) et se qualifie au championnat à Sofia en Bulgarie en novembre 2022. Un magnifique parcours de champion, et nous lui souhaitons la plus grande réussite pour ses objectifs 2023 : qualification au championnat du monde, le championnat de France et son intégration en équipe de France sénior de trampoline pour participer au championnat du monde et d'Europe sénior.



Journée Nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation



Concours international de danse Eclipse



Course de solidarité pour l'association « les Cuistots du Cœur » organisée par l'école Beausoleil



Activité périscolaire



Commémoration de la victoire du 8 mai 2022



CIQ la Candolle : l'Histoire de la Penne-sur-Huveaune



Remise de prix des élèves du Dojo



Distribution de livres pour les CM2



Fête de la musique



Spectacle de fin d'année de la Maison des Arts



Spectacle de fin d'année de la Maison des Arts



Fête de la musique



Fête de la musique



Fête de la musique



La Penne en scène



La Penne en scène



Commemoration du 14 juillet



La Marseillaise à La Penne



Distribution de bonbons



La Penne en scène



Podium des Talents Pennois



Marchés nocturnes durant les vendredis de Juillet



Association Agir au cœur de la Penne, expo de voitures anciennes



Partenariat avec l'agence l'Attrapeuse de rêves



Soirée du 13 juillet 2022



Ventre Glisse au Centre de Loisirs



La Daube qui a connu une affluence record



Commémoration de la Libération de la Penne avec la participation de l'association Agir au cœur de la Penne



Commémoration de la Libération de la Penne avec la participation de l'association Agir au cœur de la Penne



La Penne en scène



La Penne en scène



Commémoration de la Libération de la Penne avec la participation de l'association Agir au cœur de la Penne



Signature de la charte « Agir local » avec Jean-Michel VINCENT



Distribution des kits de rentrée pour les premières sections de maternelle et CP



Soirée Médiathèque



Soirée présentation de la saison culturelle



Balade théâtrale en partenariat avec l'Office du Tourisme Intercommunal



Fête de la Saint Laurent



Gym enfant



Lieu d'accueil enfants parents au Centre de loisirs



Visite du Maire sur le temps périscolaire avec les APE



Marche octobre rose à Aubagne



La grande lessive (Ecole Beausoleil)



Halloween Maison des Arts
Qui se cache sous le masque ?



Halloween à la médiathèque



Halloween à la médiathèque



Halloween au centre de loisirs



La soirée d'halloween « La maison de l'horreur »



Commémoration du 11 novembre



Duoday Oustaou Esterel



Duoday Oustaou Esterel



Grande dictée organisée par l'APE J.Prévert



Goûter de Noël (Ecole J.Prevert)



Goûter de Noël (Ecole P. Brossolette)



Goûter de Noël (Ecole Beausolei)



Distribution des colis de Noël par le CCAS



Chant de Noël de la tournée départementale



Marché de Noël pour le Téléthon



Comité de Quartier de la Candolle
avec la présence du Maire et de ses élus



Feu d'artifice



Lancement de la patinoire



Soupe et contes à la crèche



Quel cirque ! en partenariat avec l'Office du Tourisme Intercommunal



Question d'équilibre



Challenge sportif des CM2 des trois écoles



Visite du Maire aux repas de Noël des écoles



Illuminations de Noël



Illuminations de Noël



Illuminations de Noël



Nicolas Bazzucchi en compagnie du personnel municipal à l'occasion des fêtes de Noël



Les vœux du Maire avec une affluence record de 900 personnes



Concert de Thierry Amiel à l'église Saint Laurent



Stéphane Pereira : le retour !



Chants Gospel à l'église Saint Laurent



Loto associatif



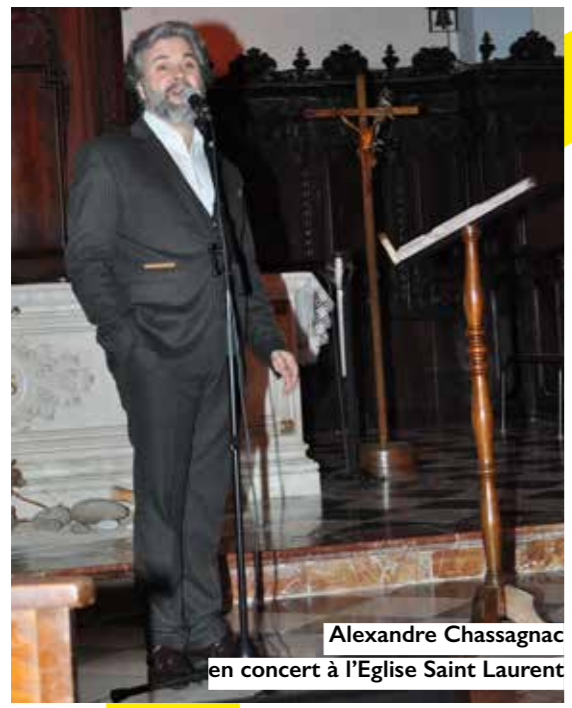
Exposition sur la linogravure de l'autrice-illustratrice Anne DEFREVILLE à la Médiathèque



Atelier sur la linogravure de l'autrice-illustratrice Anne DEFREVILLE à la Médiathèque



Soirée en l'honneur de la journée internationale des droits des femmes



Alexandre Chassagnac
en concert à l'Eglise Saint Laurent



Chorale CHEVREUIL
à l'Eglise Saint Laurent



Ramassage de déchets par le Centre de loisir avec le Garde des bois



Après-midi chasse aux œufs, organisé par le service Jeunesse
conjointement avec le Secours Populaire Français



30 ans de la balle aux tambourins



Carnaval



Carnaval de la crèche



Basket



Olympiade de l'association ARI



Fête du Printemps : avec ses stands de fleurs



Fête du Printemps : balades en calèche



Le Maire à la Fête du Printemps



Fête du Printemps : les animaux de la ferme



Fête du Printemps : à la Médiathèque



Le Cardinal AVELINE à l'écoute des associations



Visite du Cardinal AVELINE



Pour la première fois le responsable de la police municipale arbore le drapeau de notre ville



Commémoration du 8 mai, pour la première fois les jeunes sapeurs pompiers étaient présents



Commémoration nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation



Nos « aimés » à la Bamboueraie



Nos « aimés » à Valensole



Le car des plages



Nos « aimés » en Camargue



Nos « aimés » en Camargue



Le goûter des « aimés »



Le Billardier



Visite de nos « aimés » à Marseille



Ensemble nous sommes plus forts

Chers administrés, chères administrées,

Il y a un peu plus d'un an maintenant, en mars 2022, la démission de 13 élus nous a conduits à retourner aux urnes. Nous ne reviendrons pas sur les causes de ces démissions, laissons le passé derrière nous, l'important est de nous tourner vers l'avenir et d'écrire tous ensemble de nouvelles pages de l'histoire de La Penne-sur-Huveaune.

Concrètement, le travail engagé en mars 2022 porte déjà ses fruits. Notre ville est désormais sur la bonne voie du redressement, même si nous avons tous conscience que la route est encore longue. Mais comme le dit l'adage, là où il y a une volonté, il y a un chemin.

Le conseil municipal de notre ville est composé de 29 élus. Aujourd'hui, l'ensemble des élus, quel que soit le groupe d'appartenance, a la même volonté : travailler au service de notre ville et de ses habitants au quotidien.

En tant que petite commune, nous nous devons d'être au plus près de chacun d'entre vous. Nous souhaitons donc unir nos forces et déployer notre énergie au service des Pennoises et des Pennois.

C'est dans cette optique que l'ensemble des élus (les 24 élus de la majorité et les 5 élus de l'opposition) ont décidé de travailler ensemble dans l'intérêt de la commune et de ses habitants, en se respectant les uns les autres et en préservant la liberté de chacun.

Forts de cet engagement indéfectible, nous sommes ravis de vous annoncer officiellement aujourd'hui que les 29 élus du Conseil municipal ont décidé désormais de collaborer pour notre village.

Ensemble, continuons à avancer !

L'ensemble des élus de La Penne-sur-Huveaune

Sécurité : courrier à Madame la Procureure



La Penne-sur-Huveaune, le 15 mai 2023

Madame Dominique LAURENS
Procureure de la République
Tribunal Judiciaire de Marseille
6, rue Joseph Autran
13281 Marseille Cedex 6

Réf : NB/PA/PP/
Objet : Dégradation d'une situation suite à PV intempestifs

Madame la Procureure,

Je me permets de vous solliciter au sujet d'une situation préoccupante sur ma commune qui pourrait se dégrader rapidement sans votre intervention.

En effet, depuis quelques semaines, la Police Municipale de la Penne-sur-Huveaune est interpellée fréquemment par des administrés concernant des procès-verbaux qu'ils reçoivent et qu'ils contestent. Pour exemple : des personnes âgées ont notamment été verbalisées pour l'usage d'un téléphone portable ou pour un refus de priorité à un passage piéton alors qu'elles nous assurent être incapables de commettre de tels faits.

Au regard de cela, j'ai pris l'initiative de me renseigner sur l'auteur de ces procès-verbaux. Il se trouve qu'il s'agit d'un fonctionnaire de Police affecté à Marseille et demeurant sur la commune. A toutes fins utiles, je me permets de vous communiquer son matricule : [REDACTED] et son code service : [REDACTED]

Comme je vous l'indiquais au début de ce courrier, j'ai de fortes inquiétudes sur l'évolution de cette situation qui exaspère mes concitoyens, de tous âges, qui se retrouvent à perdre des points sur leur permis et qui pour certains d'entre eux est synonyme de perte d'emploi.

En aucun cas je ne mets en cause le droit de cet agent à verbaliser. En revanche je m'interroge sur les conditions de verbalisation. Notamment sur le nombre de procès-verbaux dressés en dehors des heures de travail de ce dernier ainsi que sur le nombre de contestations reçues, quand les procès-verbaux dressés par les agents municipaux ne souffrent que d'une seule contestation depuis le début de l'année.

Pourriez-vous étudier ce dossier qui risque rapidement de dégénérer et qui fait déjà l'objet de la curiosité de la presse locale.

Sachant pouvoir compter sur votre indéfectible soutien, permettez-moi de vous remercier pour le temps que vous avez consacré à cette lecture et par avance pour votre action.

Je vous prie de croire, Madame la Procureure, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Maire
Conseiller Métropolitain
Nicolas BAZZUCCHI

LA MAIRIE DE LA PENNE-SUR-HUVEAUNE
VOUS PROPOSE

**illiwap**

L'APPLI QUI VOUS CHANGE
LA VIE !

**Suivez l'actualité
de la commune**



SCANNEZ-MOI

GRATUITE | SANS INSCRIPTION | SANS PUBLICITÉ

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !



www.illiwap.com

